

## LA SCARLATINE

De toutes les maladies accompagnées de fièvre et de marques spéciales à la peau, la scarlatine est celle qui est la plus souvent mortelle ; il nous faut donc, dès son apparition, nous protéger contre elle.

L'isolement et la désinfection sont les seuls préventifs de la scarlatine.

Si au début d'une épidémie, chaque cas était isolé, nous verrions le nombre des victimes bien restreint. Aussi quand votre enfant est atteint de cette maladie hâtez-vous de le placer dans la chambre la plus isolée de la maison ; puis, qu'il n'y ait qu'une seule personne qui communique avec lui.

La plus grande propreté sera entretenue dans la chambre d'isolement.

Il n'y faut laisser que les meubles nécessaires.

Les garnitures des fenêtres, du lit etc., seront enlevées.

Le poison de la fièvre scarlatine a une *excessive vitalité*, et sa malignité peut devenir alarmante ; dans certains pays elle est plus redoutée que la variole.

La désinfection sera donc aussi soignée que dans cette dernière maladie.

Nous recommandons à l'autorité d'accepter la sévérité des règlements suivants qu'on se fait un devoir de mettre en pratique ailleurs.

10.—L'école est interdite à tous les enfants atteints de la fièvre scarlatine pendant six semaines, à partir du jour où la maladie s'est déclarée.

20.—De même tous les enfants d'une famille dont un nombre est atteint de la fièvre scarlatine sont exclus de l'école pendant les six semaines qui suivent le jour où la maladie s'est déclarée.

30.—Dans le cas où un membre de la famille atteint de la fièvre scarlatine, ou bien dans le cas où les enfants non malades ont été éloignés de la maison, dès le moment où la maladie a éclaté et ne sont pas revenus avant un laps de six semaines, l'interdiction de l'école pour les enfants en bonne santé n'est que de 14 jours.

20.—La rentrée à l'école ne sera autorisée qu'après une attestation du médecin, déclarant qu'il a été satisfait aux prescriptions précédente.